

SARL GT2P

ZA Clément Ader

34830 JACOU

SIREN : 909181927

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

GORDONS Christophe

certifiés conformes

Bilan Actif

		31/03/2025			31/03/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	2 079	1 770	309	1 239
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	809 410		809 410	809 410
Créances rattachées à des participations	7 543		7 543	98 740	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (II)		819 033	1 770	817 262	909 389
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	63 274		63 274	86 498
	Autres créances	368 835		368 835	397 034
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	96 904		96 904	43 910	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	34 466		34 466	20 144
	TOTAL (III)	563 479		563 479	547 587
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		1 382 512	1 770	1 380 742	1 456 976
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				7 543	98 740
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/03/2025	31/03/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	702 760	702 760
	RESERVES		
	Réserve légale	5 937	2 521
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	52 800	27 899
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	77 230	68 317
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	838 727	801 497
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	127	99
	Emprunts et dettes financières divers (3)	12 775	100 960
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 912	20 774
	Dettes fiscales et sociales	157 599	155 433
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	360 602	378 213
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	542 015	655 479
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 380 742	1 456 976
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		77 230,04	68 316,64
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		542 015	655 479
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		127	99
(3) Dont emprunts participatifs			

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 380 742** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **625 725** euros et un total **charges** de **548 495** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **77 230** euros.

L'exercice considéré débute le **01/04/2024** et finit le **31/03/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/20
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains	2 079					2 079
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 079					2 079	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence	908 150		48 804		140 000	816 953
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	908 150		48 804		140 000	816 953	
TOTAL		910 229		48 804		140 000	819 033

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2025
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	840	930		1 770
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	840	930		1 770
TOTAL		840	930		1 770

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Dotations			Reprises			Mouvement n des amortisse- ment à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et	Mode dégressif	A mort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et	Mode dégressif	A mort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENT ILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/03/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/03/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	7 543	7 543	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	63 274	63 274	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	52 795	52 795	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	71	71	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	315 970	315 970	
	Charges constatées d'avances	34 466	34 466	
TOTAL DES CREANCES		474 119	474 119	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/03/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	127	127		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	10 647	10 647		
	Fournisseurs et comptes rattachés	10 912	10 912		
	Personnel et comptes rattachés	56 682	56 682		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	29 222	29 222		
	Impôts sur les bénéfices	6 903	6 903		
	Taxes sur la valeur ajoutée	64 251	64 251		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	542	542		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	2 128	2 128		
	Autres dettes	360 602	360 602		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		542 015	542 015		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		2 128			

Charges à payer

31/03/2025

Total des Charges à payer		454 499
Emprunts et dettes auprès des établissements de cré FRAIS BANCAIRE A PAYER	127	127
Dettes fournisseurs et comptes rattachés FRNS FACTURES NON PARVENUES	9 386	9 386
Dettes fiscales et sociales DETTE PROVISIONS SUR CP PRIMES A PAYER CHARGES SOCIALES SUR CP AUTRES CHARGES A PAYER CHARGES A PAYER	6 191 50 491 1 613 25 676 414	84 385
Autres dettes CLIENTS AVOIR A ETABLIR	360 602	360 602

Produits à recevoir

		31/03/2025
Total des Produits à recevoir		359 875
Autres créances clients CLIENTS FACTURE A ETABLIR	43 834	43 834
Autres créances RRR A OBTENIR / AVOIR A RECEV. ETAT - PRODUIT A RECEVOIR	315 970 71	316 041

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/03/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		34 466	34 466
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			34 466

Capital social

31/03/2025		Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	702 760,00	1,0000	702 760,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	702 760,00	1,0000	702 760,00

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/03/2	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/03/2
Capital social	702 760				702 760
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	2 521	3 416			5 937
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	27 899	24 901			52 800
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	68 317	(68 317)		77 230	77 230
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	801 497	(40 000)		77 230	838 727

Date de l'assemblée générale 24/09/2024

Dividendes attribués 40 000

¹dont dividende provenant du résultat n-1 40 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 761 497

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 761 497

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 37 230

Filiales et participations

	31/03/2025	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
SAS VOLTEC		220 787	51,00	90 628
SAS AEC		1 678 812	61,00	298 665
SAS A2C		563 770	51,00	103 544
2. Participations (10 à 50 %)				
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

GT2P
Société à responsabilité limitée
au capital de 702 260 euros
Siège social : 8 Rue des Frères Lumières
ZA Clément Ader
34830 JACOU
909 181 927 RCS MONTPELLIER

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2025

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2025 s'élevant à 77 230 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	77 230 euros
A la réserve légale	3 862 euros

Solde	74 368 euros
 A titre de dividendes aux associés Soit 0,06 euros par part	 40 000 euros
 Le solde	 34 368 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 87 168 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 40 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué le 31 décembre 2025 au plus tard.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

L'Assemblée Générale prend acte que les distributions antérieures de dividendes depuis la constitution de la Société ont été les suivantes :

Exercice clos le 31/03/2023 :

20 000€ soit 0.03€ par part sociale

Montant des dividendes éligibles à l'abattement des 40% : 20 000€

Exercice clos le 31/03/2024 :

40 000€ soit 0.06€ par part sociale

Montant des dividendes éligibles à l'abattement des 40% : 40 000€

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2025

Certifié conforme
La Gérance

THOUÉ Mathieu

GORDON Christophe